

AGENCE COMPTABLE  
DU LYCEE AGRICOLE DE PAMIER  
Route de BELPECH  
09100 PAMIER  
TEL : 05.34.01.38.00

PAMIER, le 13 juin 2023

L'Agent Comptable

à

Mesdames et Messieurs les responsables légaux

Affaire suivie par M. Philippe CROUZIL  
Tél : 05.34.01.38.00  
E-mail : [philippe.crouzil@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:philippe.crouzil@dgfip.finances.gouv.fr)

OBJET : Paiement pension ou ½ pension 2023-2024

Je vous informe que le montant annuel de la pension et de la ½ pension est forfaitaire. Il est facturé en 3 fois, en novembre, février et mai. A titre indicatif, le montant annuel de la ½ pension est de 550 €, celui de la pension est de 1577 €.

Trois modes de paiement sont possibles :

- Par chèque à l'ordre de *l'agent comptable du lycée agricole de Pamiers*
- Par virement sur le compte bancaire du lycée (Domiciliation : TP FOIX – IBAN : FR76 1007 1090 0000 0010 0006 791 – BIC : TRPUFRP1)
- Via Payfip (<https://paiement.lyceeagricolepamiers.fr/ws.html>) par carte bancaire (système de paiement sécurisé et accessible 24 h/24 et 7 jours/7)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Philippe CROUZIL

